

COMPTE-RENDU
Réunion du 21 mars 2019

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué par courriel sécurisé en date du 14 mars 2019, s'est réuni sous la présidence de M. Christian LAGARDE, le jeudi 21 mars 2019 à 18h00 à SALAUNES (Salle Des fêtes).

Nombre de votants	29
Nombre de pouvoirs	4
Absents	1

A l'ordre du jour :

• **Administration Générale**

- Adoption du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 21 février 2019 ;
- Adhésion de la Communauté de Communes Médullienne au Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Médoc.

• **Finances**

- Budget annexe « ZA PAS DU SOC » 2019 : affectation des résultats 2018 – Annule et remplace la délibération n° 08-02-19 ;
- Autorisation au Président pour engager des dépenses d'investissement sur le budget annexe « Ordures Ménagères » avant adoption du budget primitif 2019 ;
- Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2019.

• **Environnement**

- Autorisation au Président pour signer la convention de reprise des piles et accumulateurs usagés avec l'éco-organisme SCRELEC ;
- Redevance spéciale : actualisation de la convention pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères ;
- Autorisation au Président pour signer l'acte de transfert de l'actif et du passif du SIEOM de CASTELNAU-DE-MEDOC à la Communauté de Communes Médullienne.

• **Enfance**

- Aide Financière à l'Investissement de la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) : demande de subvention pour la création d'un centre de loisirs à MOULIS EN MEDOC

• **Informations**

• **Questions diverses**

